

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 17 janvier 2022 à Saint Etienne

Réaction aux propos d'Eric Zemmour sur la scolarisation des élèves avec handicap ... une ligne a été franchie !

Les propos tenus vendredi par le candidat E. Zemmour sur la scolarisation des élèves avec handicap ont suscité, à juste titre, une vague d'indignation.

Si l'élection présidentielle doit rester un lieu où les candidats, de quelque bord que ce soit, sont libres d'exposer leur vision et leurs projets pour la France, **on ne saurait accepter des propos qui renient les droits fondamentaux et sont à l'opposé des valeurs de la République.**

En considérant, plus de 15 ans après la loi du 11 février 2005, que la place des enfants handicapés est dans les établissements spécialisés, en les stigmatisant, qualifiant l'inclusion de « mauvaise manière pour les autres enfants », **une ligne a été franchie.**

Trisomie 21 France, qui a été à l'origine des premiers dispositifs de scolarisation dans l'école ordinaire pour les enfants avec trisomie 21 et qui poursuit son combat pour une école pleinement inclusive, **ne peut que condamner de telles affirmations et demande à tous les candidats de s'engager réellement et sans réserve pour le droit à l'école pour tous les enfants, avec les moyens nécessaires à mettre en œuvre.**

Le président de trisomie France

et les personnes avec une trisomie du conseil d'administration

Qui sommes-nous ?

Trisomie 21 France fédère plus de 50 associations qui agissent concrètement sur le terrain pour rendre la société plus inclusive et soutenir les personnes avec une trisomie 21 ou une déficience intellectuelle dans l'exercice de leurs droits. Notamment, grâce à des dispositifs innovants et des services médico-sociaux. Trisomie 21 France facilite l'accès à l'emploi en milieu ordinaire des jeunes et adultes avec trisomie 21 ou déficience intellectuelle. Elle accompagne les acteurs de l'entreprise et les personnes avec trisomie 21 ou avec une déficience intellectuelle dans cette démarche.

L'association a un centre de formation qui propose :

- des actions de sensibilisation en entreprise pour échanger autour des notions du management de la différence et du travail en équipe avec des salariés tous différents,
- des formations à destination des entreprises pour préparer l'arrivée d'un salarié avec une déficience intellectuelle, ou pour former un tuteur.
- des formations pour aider la personne à s'adapter et à être efficace dans son nouveau poste.

De plus, Trisomie 21 France favorise la démarche d'autodétermination et d'auto-représentation des personnes avec une trisomie 21 ou une déficience intellectuelle et les soutiennent dans l'exercice, à liberté égale, de l'ensemble des droits liés à la citoyenneté.

Contact media

Magali ECHASSERIAUD : 06 37 93 76 37. communication@trisomie21-france.org